

CONVENTION DE STAGE

Entre

D'une part

l'Ecole de
Représentée paren qualité de directeur
Adresse
Téléphone.....
Mél.....

Et le stagiaire

Nom.....Prénom.....
Date et lieu de naissance.....à.....
Nationalité.....
Adresse.....
Téléphone.....
Mél.....
D'autre part

Objet : définir les conditions dans lesquelles le stagiaire sera accueilli dans l'école.

Article 1

Ce stage est d'une durée de
Il se déroule à
Le stagiaire s'engage à être présent deà.....les
et à avertir d'une absence éventuelle le Directeur.

Article 2

Le stagiaire est assuré en matière de responsabilité civile auprès de la compagnie d'assurances
.....police numéro.....
(attestation fournie)

Article 3

Le stagiaire déclare sur l'honneur qu'il n'existe à sa connaissance aucune contre-indication à ce qu'il soit mis au contact des enfants.

Article 4

Durant son stage le stagiaire est placé sous l'autorité du Directeur d'école et reste soumis au règlement de l'école.

Article 5

Le stagiaire s'engage à respecter les règles de confidentialité, d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'école.

Article 6

Si des difficultés, quelle qu'en soit la nature, surgissent durant le déroulement du stage, le Directeur d'école en ferait part rapidement au stagiaire et si aucune solution n'était trouvée, le stage sera interrompu après information du Délégué et de l'établissement d'origine. En cas d'attitude inappropriée en milieu scolaire ou d'incident grave le stage sera immédiatement interrompu par le Directeur de l'école, le Délégué et l'établissement d'origine seront informés.

Article 7

Aucune rémunération n'est prévue pour ce stage.

Article 8

Un maître de stage sera nommé par le Directeur de l'école, il sera chargé d'encadrer le stagiaire.

Article 9

Le stagiaire doit utiliser le temps du stage pour s'informer sur la vie de l'école et les pratiques pédagogiques et en aucun cas il ne doit se substituer à un personnel de l'école dans sa tâche. Il ne peut assurer seul la responsabilité des élèves.

Article 10

Le stagiaire rédigera un rapport de stage dont les modalités seront prévues par l'établissement d'origine. Un exemplaire sera remis à l'école.

Convention établie enexemplaires

Délégation

Ecole

Stagiaire

Etablissement d'origine

Le

Le Directeur

Le stagiaire

Le responsable légal (si mineur)

**L'Inspecteur d'académie
Délégué à l'enseignement français en Andorre**

pour l'établissement d'origine
Le responsable (nom et qualité)